

## Accorder le participe passé

Il sert à former les temps ..... : à l'indicatif, ce sont le passé composé (« j'ai mangé », ..... (« j'avais mangé »), LE FUTUR ANTÉRIEUR (« j'aurai mangé ») ET LE ..... (« j'eus mangé »).  
On le trouve encore dans toutes les formes verbales PASSIVES (héritage du latin *amatus sum*, « j'ai été aimé »).

### 1) Le participe passé employé comme adjectif qualificatif

Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

*La côte, **battue** par les vagues, offrait un beau spectacle.*

*La Française, **battue** à la régulière par la Russe, porta pourtant réclamation.*

### 2) L'accord du participe passé avec l'auxiliaire "être"

Dans la majorité des cas, il s'agit de participes passés employés comme éléments de la forme passive. Il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

*Le coupable sera **puni**. (futur simple ; voix passive)*

*Nous sommes **rentrées** très tard, hier. (passé composé ; voix active)*

### 3) L'accord du participe passé avec l'auxiliaire "avoir"

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct, si celui-ci est placé devant le verbe.

*Quelle chanson a-t-il **écrite** ? La chanson qu'il a **écrite** est très belle. Je l'ai beaucoup **appréciée**.*

Ainsi :

Le participe passé ne s'accorde pas avec le COD quand celui-ci est placé après le verbe.

*Julien Taré a **écrit** une chanson.*

### 4) L'accord du participe passé à la voix pronominale

*Jeanne et Lucie se sont **confié** leur angoisse.*

Pour les verbes pronominaux, il faut identifier un éventuel COD, qui sera soit le pronom réfléchi (« me », « te », « se », etc.), soit un autre élément. Pour le trouver, remplacez l'auxiliaire "être" par l'auxiliaire "avoir" : Elles ont confié quoi ? > Elles ont confié leur angoisse.

Une fois que le COD est repéré, il suffit de voir si le COD est placé devant ou après le verbe. "Leur angoisse" est situé après le verbe, donc le participe passé ne s'accorde pas avec ce nom.

**Si un COD évident est placé après le verbe, le participe reste invariable.**

**Si au contraire le pronom réfléchi avant le verbe est inanalysable, on accorde le PP avec le sujet.**

**Exemples !** Les verbes de gauche ne permettent pas l'accord du participe passé avec "se", même s'il est placé avant le verbe, car dans ces cas, "se" est COI. Ceux de droite sont précédés d'un « se » qui doit être considéré comme le COD du verbe, car le pronom réfléchi avant le verbe est inanalysable.

*Ils se sont nui (nuire à).*

*Ils se sont ressemblé (ressembler à).*

*Ils se sont plu (plaire à).*

*Elles se sont parlé (parler à).*

*Elles se sont succédé (succéder à).*

*Elles se sont appartenu (appartenir à).*

*Ils se sont souri (sourire à).*

*Elles se sont souvenues de cela.*

*Elles se sont enfuies.*

*Ils se sont envolés.*

*Elles se sont écriées.*

*Ils se sont évanouis.*

*Elles se sont réfugiées.*

*Elles se sont doutées de cela.*

*Elles se sont aperçues de cela.*